

idée

recette

N°1

J'emboîte mes
déchets les uns
dans les autres !

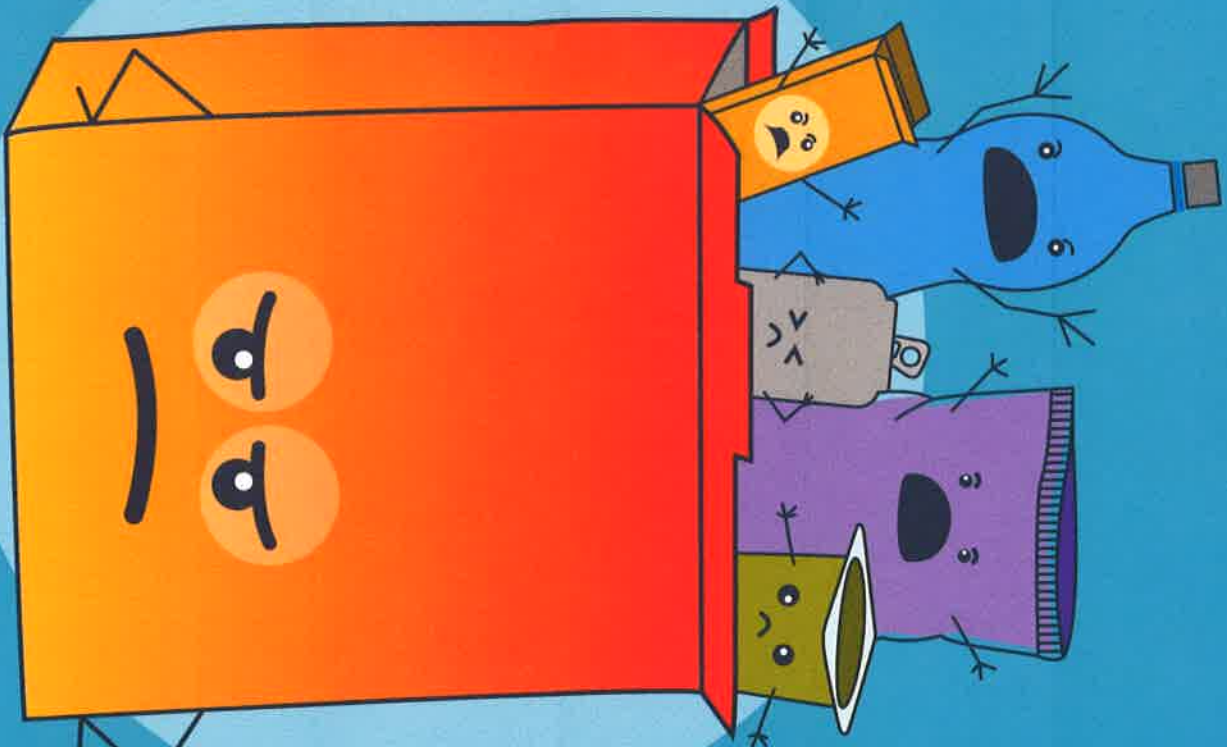
FAUX

Lorsque les emballages sont imbriqués les uns dans les autres, la séparation au centre de tri est impossible. Dans ce cas les emballages ne sont donc pas valorisés.

QUE FAIRE ?

Il vous suffit de déposer
vos emballages en vrac
dans votre bac de tri.

Je trie,
j'ai tout compris !



Conception graphique : SYTEVOM - 11/2018

**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**

Tous les emballages
dans le même bac !
www.sytevom.org



Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.



SYTEVOM

www.sytevom.org



Sytevom